CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E145218** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2027**

ÉDITÉ LE 09/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2007

Raison sociale : M.R. ALU & P.V.C.

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/09/2024

Capital : 2 000

83 BOULEVARD DE L'EUROPE
ZA DE L'ANJOLY
LE CRISTAL
13127 VITROLLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC salon de provence

Siret : 499 823 540 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 585021W8631000/00391527/72

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 585021W8631000/00391527/72

Situation fiscale et sociale : A jour au 21/10/2026

Téléphone : 06 29 14 01 14 **Fax :**

Portable : 06 29 14 01 14

Responsabilité légale :
DI PIETRO DANIEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : mralupvc13@yahoo.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 226 826 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	10/12/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/11/2026 11:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.